

N° 24/25-655

Le Président de l'Université Paris Dauphine – PSL

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2004-186 du 26 février 2004 modifié portant création de l'université Paris-Dauphine,

Vu le règlement intérieur modifié de l'Université,

Vu la délibération n° 2025D18 du 28 avril 2025 du Conseil d'administration portant désignation des membres enseignants-chercheurs et étudiants du Conseil de la documentation,

Vu l'arrêté n° 24/25-533 du 12 mars 2025 portant élection de représentants du personnel scientifiques des bibliothèques et des autres personnels de la bibliothèque au Conseil de la documentation,

Vu l'arrêté n° 24/25-654 du 13 juin 2025 portant désignation des personnalités extérieures qualifiées du Conseil de la documentation,

ARRETE

Article 1

Composition

A la date du présent arrêté, le Conseil de la documentation de l'Université Paris Dauphine – PSL est composé de la manière suivante :

Nom	Prénom	Qualité
-----	--------	---------

BOUCHARD	Bruno	Président
-----------------	-------	-----------

Enseignants-chercheurs ou chercheurs		
EL HADDAD	Joyce	Membres du Conseil d'administration
PEGON	Paul	
BEAUBRUN-DIANT	Kevin	Membres du Conseil de la formation et de la vie étudiante
BOUTY	Isabelle	
ARDUIN	Pierre-Emmanuel	Membres du Conseil scientifique
LAGNEAU-YMONET	Paul	

Etudiants		
SIMON	Louise	Membre du Conseil d'administration
SAIDI	Linda	Membre du Conseil de la formation et de la vie étudiante
THIBAUT	Louise	Membre du Conseil scientifique

Personnels scientifiques des bibliothèques		
DELEMONTEZ	Renaud	Chef du service d'appui à la recherche et science ouverte
NGUYEN	Claire	Directrice adjointe du service commun de documentation
RICHARD	Tom	Chef du service aux publics

Autres personnels de la bibliothèque		
CASTRO	Mallory	Référent Equipement des documents
FUR	Christophe	Chargé des mouvements de collection et du plan de conservation partagé
THIROUIN	Faustine	Chargée de communication

Personnalités extérieures qualifiées		
MARTINEZ	Marc	Directeur de la bibliothèque de Sciences Po
STOLL	Véronique	Directrice de la bibliothèque de l'Observatoire-PSL
SWIATEK CASSAFIERES	Cécile	Directrice du service commun de la documentation de l'Université Paris Nanterre

Article 2
Publication et exécution

La Directrice générale des services est chargée de la publication et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 juin 2025

Pr Bruno BOUCHARD
Président de l'Université Paris Dauphine - PSL